



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE
L'ARBITRAGE
REUNION PLENIERE du 03 juillet 2026
PROCES-VERBAL N° 1

Présents : Michel LASJUNIES, Nabil EL BADAoui, Dany SOWINSKI, Philippe COLLADO, Maxime BERGUIT, Christian FEUTRIER, Xavier BORDERIES, Guillaume BOUTINES, Romain COYNE et Khalid EL HALOUI.

1

Invités : Bard BEN AMAR : ne prend pas part aux délibérations.

Absents : Saou TAREK.

1) Ouverture de séance

Le Président de la commission ouvre la séance en remerciant l'ensemble des membres pour leur présence à cette réunion.

Le PV n° 6 du 3 avril 2026 et publié le 17 juin 2026 est validé à l'unanimité.

Le PV n° 7 restreint du 30 avril 2026 et publié le 17 juin 2026 est validé à l'unanimité.

Le PV n° 8 restreint du 11 juin 2026 et publié le 17 juin 2026 est validé à l'unanimité.

2) Convocations de deux arbitres

Les deux arbitres qui étaient convoqués devant notre commission n'ont pas pu être présents pour raison professionnelle. Ils le seront prochainement pour s'expliquer de leurs absences lors de la journée de fin de saison.

3) Arrêts membres de notre commission

A ce jour, deux membres de notre commission, Mrs David SAINT ARROMAN et Farik TOUAREF ont décidé de mettre un terme à leurs implications au sein de la CDA pour raison professionnelle pour l'un et raison personnelle, pour l'autre.

Nous tenons à les remercier très chaleureusement pour leurs investissements pendant toutes ces années où ils ont œuvré pour dynamiser le football départemental.

4) Courriers reçus et transmis

Lu et pris notes. (Courrier de quatre arbitres)

Un courrier par mail a été transmis à six arbitres pour les sanctionner pour absences non justifiées.

Un courrier par mail a été transmis à la ligue Occitanie pour les informer de deux propositions d'arbitres pour officier au niveau ligue pour la prochaine saison.

5) Validation des Classements et affectation pour la prochaine saison

A l'issue de la proposition faite à l'ensemble des membres de notre commission, le classement définitif a été validé à l'unanimité ainsi que l'affectation pour la nouvelle saison.

Les arbitres ont la possibilité de faire appel de cette décision auprès de notre commission en motivant leur démarche.

Le classement des arbitres sera soumis à l'approbation lors de la prochaine réunion du Comité Directeur.

A ce jour, nous totalisons pour la saison 2026/2027, 85 arbitres départementaux.

6) Préparation de la saison prochaine

Il est prévu d'équiper les arbitres sur certaines rencontres à risques de « Go Pro ». Un équipement de ce type devrait être disponible en début de saison. Il s'est avéré que ce type d'équipement a été testé dans des départements voisins et le résultat fut positif.

Les échanges d'arbitres avec les départements du Lot, Lot-et-Garonne et Ariège vont se poursuivre. Il est question de l'étendre dans les départements du Tarn et de la Haute Garonne.

Une mise à jour du règlement intérieur sur les points d'activités et des sanctions sont prévues d'être effectuée puis proposés au Comité Directeur.

Il est prévu de créer un groupe d'accompagnements pour les stagiaires. (parrains)

La saison prochaine sera généralisée le carton blanc pour être en adéquation avec la fédération Française de Football.

La modification des lois du jeu sera donnée aux arbitres de notre département au cours de la journée de rentrée pour la nouvelle saison.

7) Composition des membres de la CDA

Nous avons reçu une candidature pour intégrer notre commission. Après concertation avec l'ensemble des membres de notre commission à l'exception de M. Badr BEN AMAR qui n'a pas participé au vote, nous avons décidé de le positionner en tant qu'observateur pour les jeunes arbitres, stagiaires et catégorie D3.

8) Stage de début de saison prochaine

La journée de rentrée des arbitres est arrêtée au dimanche 13 septembre 2026 au stade municipal à Montbeton sauf si le calendrier du championnat ligue est modifiée d'ici là.

9) Observations

Le contenu des prochaines FIA va être modifié par les instructeurs. Ils ont tenu compte des informations données par la base. A ce jour, nous n'avons pas d'informations précises sur ce changement.

La séance est levée à 21 heures.

Sous couvert de l'approbation du Comité Directeur.

Le secrétaire de séance,

Philippe COLLADO



Le Président,

Michel LASJUNIES

